

Essai d'analyse des fondements et des particularités de l'onomastique maghrébine

Foudil CHERIGUEN⁽¹⁾

Des particularités de nature à caractériser l'onomastique maghrébine sont à mettre en évidence. Elles supposent la question de savoir quel est le fondement principal de cette onomastique, et d'abord dans ses visées, ses objectifs ? Quel préalable idéologique sous-tend les recherches onomastiques maghrébines ? En réponse à quelle réaction ? Si cette onomastique doit tenir compte des apports : essais, bribes ou ébauches élaborés durant la période coloniale, elle se doit de dépasser l'attitude, quasi-systématique et malheureusement souvent entachée de subjectivité, de militance tardive et à tout-va, pour mieux tendre vers plus d'objectivité notamment dans le recours aux recherches et études des vocabulaires dont une bonne partie est actuellement en voie de disparition. Il y a urgence en ce domaine à privilégier les travaux de dialectologie dont la quasi-totalité reste encore à faire. Le moment est venu de privilégier les faits, et d'abord et seulement les faits qui sont aussi et surtout de nature linguistique en pareil cas.

L'usage onomastique peut être à juste titre considéré comme une pratique langagière, car il n'y a pas de nomination et/ou dénomination qui soit indépendante du vécu et des établissements des communautés humaines. Si l'onomasticien doit privilégier les faits discursifs, langagiers, il faut bien se garder pour autant de verser dans une description ou interprétation de linguiste logicien quitte à faire la meilleure étymologie possible. L'onomasticien du domaine maghrébin, qui est nécessairement un dialectologue, n'est pas toujours à l'abri de deux écueils pouvant déterminer des attitudes négatives : celle générale qui consiste à vider les toponymes et anthroponymes étudiés de leur substance par le moyen d'un formalisme excessif qu'encourt d'ailleurs tout chercheur en la matière, quelle que soit sa formation d'origine ou la dimension de son corpus ; et celle, spécifique pour ainsi dire, pouvant résulter d'affirmations excessives, voire de justification militante, donc idéologique, au détriment des faits linguistiques.

⁽¹⁾ Université de Bejaïa, 06000, Algérie.

Les domaines

La bibliographie en matière de toponymie maghrébine doit revêtir nécessairement un aspect diversifié dans la mesure où elle ne peut se limiter aux travaux strictement onomastiques, même s'ils commencent déjà à être nombreux. Bien des domaines doivent être répertoriés avec le même intérêt que les études toponymiques ou anthroponymiques *stricto sensu*. Parmi ces domaines citons :

1. les travaux de géographie physique et humaine usant de la nomination et de la dénomination des lieux ; mais aussi ceux ayant trait à la mise en valeur des terres et les conditions de sédentarité ;
2. les travaux d'histoire des déplacements et/ou migrations humaines liées à l'établissement des communautés suites aux guerres, invasions, catastrophes naturelles, etc. ;
3. ceux d'anthropologie sociale et culturelle en rapport avec les communautés religieuses, les désignations des lieux de culte, de pèlerinage, etc. ;
4. ceux des récits de voyage, des chroniqueurs, des exégètes et autres traducteurs de textes anciens et canoniques ;
5. les travaux de dialectologie et de géographie linguistique ;
6. les cartes géographiques y compris les plans de ville, les cartes routières, les portulans, les plans cadastraux, et en règle générale, toute liste de noms de lieux, code postal, documents lexicographiques tels que les dictionnaires des noms de lieux, etc.

Sur le plan méthodologique, la bibliographie toponymique doit distinguer le volet macrotoponymique proprement dit du volet microtoponymique. Les deux types de matériaux auxquels font appel les deux disciplines, même s'ils sont complémentaires, ne sont pas de même *dimension* ; pendant que, par exemple une étude toponymique fait appel nécessairement à plusieurs dialectes, la microtoponymie peut se satisfaire souvent du recours à un seul dialecte, pourvu qu'elle intègre pleinement la dimension diachronique. Le bibliographe, s'il répertorie l'un et l'autre volets, ne range pas les deux dans le même plan.

Onomastique officielle et onomastique spontanée : caractéristiques des données

Si l'enregistrement d'un nom est ou peut être officiel, sa création est de nature spontanée, c'est-à-dire imprévisible et son adoption ainsi que la durée de son utilisation sont encore plus imprévisibles. Néanmoins

quand il y a enregistrement, c'est-à-dire inscription souhaitée du nom dans la durée, un certain nombre d'opérations viennent caractériser cet enregistrement. Celles-ci consistent en :

1. Le figement (a posteriori) de toponymes spontanés ou populaires ;
2. L'intervention des Etats dans la fixation et/ou la conservation du nom par le procédé de nomination et d'enregistrement officiels ;
3. L'aspect graphique d'un toponyme devient souvent un procédé d'officialisation ;
4. L'incompatibilité entre officialisation et variation, la seconde relevant de la nomination spontanée ;
5. La toponymie officielle est agie alors que la toponymie spontanée est reçue ou subie. Le recueil des données ne saurait être le même : prévisible et nécessairement limité dans un cas, imprévisible et ouvert dans l'autre.

Le Figement : Sa caractéristique principale consiste en la réduction des (nombreuses) variantes à une seule forme ; le nom propre existe désormais parce qu'il est *un*, quelque chose de plus ou moins définitivement individualisé et, en quelque sorte, implicitement estampillé « bon pour usage », c'est-à-dire reconnu désormais par une partie au moins d'une communauté ou des instances étatiques ayant pouvoir de fixer tel nom au lieu de tous autres noms concurrents.

L'intervention des Etats : Celle-ci consiste essentiellement, mais non exclusivement en l'enregistrement proprement dit, parfois précédé d'un aspect cérémonial, particulièrement en odonymie et dans les cas où le nom est lié à un fait d'histoire réactualisé ou mis en valeur pour toutes sortes de raisons d'Etat.

L'aspect graphique adopté fait alors partie de l'officialisation, puisque tout changement implique l'adhésion et la reconnaissance du tribunal et s'il s'agit de l'anthroponyme, d'autres instances étatiques s'il s'agit d'un toponyme. Il y a généralement adoption d'un seul aspect correspondant à la variante retenue à l'exclusion de toutes autres. Le souci de la dimension officielle est l'effacement des variantes qui peuvent être source de confusion de nom. Le souci de l'onomasticien est tout autre : pour lui, la variation dans l'usage d'un ou plusieurs noms est recherchée, parce qu'éclairante à maints égards sur l'étymologie et l'interprétation. Il y a des noms dont il est impossible de déterminer l'origine ou la signification parce qu'ils ne disposent pas de variantes concurrentes.

L'incompatibilité entre l'officialisation et la variation : Elle est due au fait que l'officialisation suppose un aspect écrit alors que la

variation demeure le lieu même de l'innovation, de la création ou re-création infinie des noms dans l'oralité. Pendant que l'officialisation tend à faire appartenir un nom à la langue, la variation s'y oppose en en faisant un objet du discours. Cela peut s'appréhender par la dichotomie saussurienne de langue et parole.

Motivation identitaire, territorialité et histoire de la nomination :

La motivation essentielle qui semble constituer un profil commun aux onomasticiens maghrébins est une quête de nature identitaire. Qu'elle porte sur l'anthroponyme, le toponyme ou l'ethnonyme, cette recherche du savoir archéolinguistique se confond avec la recherche d'un sens qui fasse unité et harmonie entre identité, territorialité et nomination : trois entités au service de l'idéologie politique et qui ne sont pas dénuées d'approximations et d'a priori affectifs. Le subjectif comme motivation originelle de toute recherche n'a pas à déteindre sur les méthodes, les objectifs et les conclusions de cette recherche. Se rechercher soi-même à travers une recherche *scientifique*, ici onomastique, pourvu qu'elle le soit vraiment, n'est pas ici en cause ; c'est d'orienter cette recherche en vue de conclusions souhaitées dissimulant plus ou moins mal un justificatif idéologique qui est contestable. La tâche aussi difficile qu'essentielle en la matière est de faire la part des choses, l'onomastique est primordialement une recherche de méthodes ; elle est secondairement et plus ou moins fortuitement une recherche de résultats, surtout pas définitifs. Les études et recherches onomastiques n'ont pas pour finalité principale la justification de l'être dans/de l'histoire ou la géographie ; elles ont pour tâches essentielles l'analyse et l'explication des débris de langues plus ou moins anciennes qui justifient d'abord celles-ci et non je ne sais quelle appartenance humaine à des catégories qui seules intéressent les idéologies. L'histoire de la nomination rejoint celle de la langue avec laquelle elle se confond.

L'importance de la souche berbère dans la toponymie maghrébine

Le bibliographe constate d'emblée un paradoxe : la majorité des toponymes sont de souche berbère, mais le profil de la plupart des chercheurs dans le domaine n'est pas celui de berbérissants. S'il est vrai que les noms apparaissent souvent dans une morphologie de l'arabe dialectal, il ne convient pas pour autant de supposer une interprétation arabe souvent impossible à trouver car le substrat du nom est berbère et la signification adéquate se retrouve en langue berbère. D'autres noms, même de substrat berbère, ont pris une forme arabe dialectale telle qu'il est difficile de les ramener à leurs formes originelles libyco-berbères. D'où l'intérêt à accorder aux documents importants que peuvent être les

dictionnaires de langue berbère ou d'arabe dialectal, mais aussi aux dictionnaires faisant état des langues anciennes, sémitiques ou chamito-sémitiques. Mais les documents ayant trait à la connaissance du monde rural : agricole, botanique, hydrographique, pastoral et nomade à valeur lexicographique, plus particulièrement, sont un apport incontournable à une bonne documentation indispensable au toponymiste et à l'anthroponymiste du domaine maghrébin.

Les langues en présence et la place de la dialectologie

La connaissance ou du moins la familiarisation avec plusieurs dialectes est une donnée importante. Par conséquent, toutes les études de dialectes notamment en matière de variations du lexique et de la phonétique doivent être prises en considération par le recensement bibliographique et constituer une part importante des recherches onomastiques. Et le brassage de vocabulaires arabes dialectaux-parlers berbères ou inversement peut être reconnu comme une source d'engendrement toponymique, onomastique en général, sans omettre le fait que, contrairement à la création toponymique médiévale, la dénomination moderne et/ou contemporaine intègre des créations de souche française.

Toponymie et légitimation historique

Il me semble que dès le début, l'onomastique maghrébine s'est inscrite dans une perspective de justification historique ; elle tente de faire coïncider histoire et géographie : la première est apparue sous forme de problématique identitaire et la seconde, sous forme de réappropriation territoriale. Et ce n'est certainement pas un hasard si la colonisation s'est avérée être un point de départ, tant l'influence de celle-ci s'exerce dans tous les volets et disciplines qui touchent au nom propre maghrébin et, plus particulièrement, algérien. Seule la réalisation de travaux systématiques peut permettre un dépassement de l'héritage de l'onomastique « coloniale ». Aussi longtemps que le répertoire bibliographique n'aura pas à enregistrer d'assez nombreux travaux systématiques, les études onomastiques constitueront une science annexe et resteront à la périphérie comme des appendices de quelque chose qui serait à chercher dans les disciplines que sont l'histoire (particulièrement celles du moyen-âge et de la période moderne) et la géographie dans ses plus infimes subdivisions nominatives, et c'est vers la microtoponymie qu'il faut alors s'orienter.

L'intérêt des travaux à caractères systématiques

Deux types de travaux à caractère systématique sont nécessaires au progrès des études toponymiques :

1. les thèses, plus particulièrement, en matière de travaux universitaires, qui exigent le plus souvent des corpus étendus, constituent de ce fait un apport majeur à la connaissance de la toponymie ;

2. les travaux lexicographiques tels que les dictionnaires répartis par domaines (odonymie, oronymie, hydronymie, etc.) vers lesquels il convient à moyen terme de s'orienter dans le cadre d'équipes de chercheurs.

S'il est trop tôt pour la bibliographie actuelle de recenser les travaux de dictionnaire onomastique du fait de leur inexistence, ce n'est pas toujours le cas s'agissant des thèses et mémoires qui commencent à exister de façon relativement substantielle. La recherche dans le domaine de l'onomastique universitaire est définitivement lancée, particulièrement dans les Universités de Béjaïa, Mostaganem et Tizi-Ouzou. Que ce soit sous forme de thèses, de mémoires de magistère ou de mémoires de licence, une partie non-négligeable de nos étudiants sont désormais impliqués dans la recherche onomastique. Il convient aussi de citer les équipes du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle à Oran. Tous ces travaux-là tentent au moins d'exploiter systématiquement un volet, si restreint soit-il.

En guise de conclusion, on ne soulignera jamais assez l'intérêt, pour le chercheur en onomastique maghrébine, de se faire essentiellement dialectologue. La maîtrise des parlers arabes dialectaux et des dialectes berbères est une nécessité impossible à différer.